



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

21 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*19017201\*

N° d'entreprise : 0537.312.890

Dénomination

(en entier) : AD HOC COMMUNICATION

(en abrégé) :

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : avenue des Abeilles, 4 à Bruxelles (1000 Bruxelles)

**Objet de l'acte** : ACTE COMPLEMENTAIRE AU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE DU VINGT-DEUX MAI DEUX MIL DIX-HUIT-NOMINATION D'UN  
GERANT

Par acte reçu par Maître Gérard INDEKEU, Notaire associé à Bruxelles, le 18 décembre 2018, enregistré au bureau de l'Enregistrement de Bruxelles 3, le 31 décembre 2018, volume 0 folio 0 case 26061, a été actée authentiquement la modification ci-après énoncée au procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mai 2018 de la société privée à responsabilité limitée « AD HOC COMMUNICATION », ayant son siège social à Bruxelles (1000 Bruxelles) avenue des Abeilles, 4, dressé par Maître Gérard INDEKEU, Notaire associé à Bruxelles, enregistré au bureau de l'Enregistrement de Bruxelles 3, le 05 juin 2018, volume 0 folio 0 case 10963 et dont un extrait a été publié à l'annexe du Moniteur belge du 14 juin suivant sous le numéro 18092166 :

Nomination d'un gérant

L'assemblée nomme, en tant que gérant de la société, pour une durée indéterminée, à titre non-rémunéré :  
Monsieur WIBAUT Serge, domicilié à Bruxelles (1000 Bruxelles) avenue des Abeilles, 4.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mai 2018 précité est dès lors modifié afin d'y ajouter le texte prédécrit au texte existant; ces modifications étant effectuées avec effet au 22 mai 2018.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Gérard INDEKEU, Notaire associé.

Déposé en même temps : expédition conforme de l'acte, procuration.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).